

Compte-rendu du Comité de quartier n°6 Ennequin - le 18 septembre 2020 à 19h.

Durée : 2h.

Présents : environ 30 habitants.

1. Election des référents du quartier

Elections de 4 référents de quartier par vote à main levée :

- 2 titulaires : Benjamin Ray & Lesly Durantou
- 2 suppléants : Bruno Blary & Corinne Bouteman

2. La friche Verlinde : quel avenir ?

Présence d'Anne Voituriez, maire de la ville de Loos.

Où en est le projet ?

La friche Verlinde (3,5ha) a fait l'objet d'une demande de préemption de l'établissement public foncier par délégation de la MEL pour un projet d'intérêt général. Le plan de financement du projet alliera le privé et le public.

La MEL a lancé un projet de consultation : architecte urbaniste, cabinet...

Fin août 2020 : la société BLAU à Mons-en-Baroeul a été retenue. Ce cabinet a été choisi car il a montré sa capacité à mobiliser le quartier sur d'autres chantiers.

Une concertation est prévue avec la population : le cabinet BLAU va se manifester et aller à la rencontre de la population. Modalités pratiques à définir (réunion technique sur le sujet en octobre 2020) puis modalités de concertation à voir en Conseil Municipal.

Novembre 2020 : audience pour fixation judiciaire du prix.

Calendrier prévisionnel de réalisation à venir, l'étude urbaine prendra entre 12 et 18 mois.

A quel projet s'attendre ?

L'idée évoquée par Madame Voituriez serait de faire de cette friche un éco-quartier : habitations, activités économiques et pourquoi pas un point d'ancrage Euralimentaire (le site d'excellence de la Métropole Européenne de Lille dédié aux produits frais, locaux et à leur logistique) avec produits agricoles, maraicher, société innovante...

Le caractère patrimonial du bâtiment (cheminée, brique, maison du gardien, arbres...) sera bel et bien conservé.

Concernant son intégration dans l'environnement urbain :

- étude de la possibilité d'accès par une passerelle piétonne au-dessus de la voie de chemin de fer. La SNCF n'est pas friande de ce genre de structures (accidents de personnes) mais elles existent et parfois même sur des zones peu fréquentées (golf de Lezennes...). Prévoir évidemment l'infrastructure nécessaire pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les moyens de transports doux.
- autre études à approfondir : chemin jusqu'au parc Jean Jaurès

3. Animation du quartier

Réfléchir à l'organisation d'une braderie septembre 2021. Se rapprocher des « Amis d'Ennequin ».

Souhait de visiter la friche Verlinde.

4. Mobilité douce

Différents retours d'expériences :

- Évocation du passage Brossolette (Parc des loisirs)
- Le « sentier bleu » qui permettait une voie réservée pour cyclistes, trottinettes...
 - mais penser à sécuriser les lieux pour les riverains.
- Problème piste cyclable en sens inverse au niveau du CHU, rue Combemale
 - se mettre en lien avec la MEL
- Voir pour un arrêt « vélib » au niveau du métro pour les Loossois
- Circulation rue Lafargue : problème vitesse (pourtant limitation à 30) et stationnement sur trottoir des véhicules dangereux pour les piétons
- Boulevard de la République : limiter à 30 ? Problème passage piétons.
- Stationnement unilatéral ou non rue Jules Ferry ?
- Rue de la Renaissance : dangerosité du lieu
- Problème de synchronisation des feux vélos/voitures :
 - intersection rue de Roulers et rue Leclerc
- Rue Mirabeau : problème piste à contre-sens, peu d'espace
- Problème panneau « Stop » rue Jean-Jacques Rousseau
- Feux passage à niveau : attente parfois longue
- Organisation braderie : préparation en amont

5. Association Les Amis d'Ennequin

Avec le contexte sanitaire actuel, l'Association Les Amis d'Ennequin ne sera pas en mesure de refaire une braderie sur l'année 2020. Plus probablement sur septembre 2021.

Adresse e-mail de l'association : lesamisdennequin@gmail.com

6. Questions diverses

Circulation quartier des Oliveaux/Ennequin : prévoir une étude d'impact.

Restaurant prochain à la Ferme d'Ennequin : bail privé, quid présentation du projet.

Ouverture courant avril 2021.

Pense à lier les comités de quartiers si sujets connexes concernant l'ouverture de ce restaurant.

Assemblée plénière à la mairie de Loos le 27 novembre à 19h.
